



depot de chèque a la banque postale

Par **kamikaze 223**, le **16/07/2012** à **12:36**

Bonjour,

Je suis autoentrepreneur et ,j'ai ouvert un compte a la banque postale il y a 6 mois environs. J'ai traversé une période creuse pendant laquelle je n'ai pas touché ce compte puis, j'ai eu un chantier pour lequel j'ai reçu un chèque de 4200euros que j'ai encaissé le 3 juillet. Nous sommes le 16 je n'ai toujours pas été crédité, je n'ai pas eu de nouvelles du chèque. J'ai appris en appelant le centre financier que je serais crédité normalement le 19 je reste donc à découvert et sans moyen de paiement pendant 16 jours est ce légal ? De plus j'ai appris par mon client que la banque postale lui a demandé de confirmer qu'il m'a bien payé, je trouve que cela me discrédite et nuit à mes rapports avec les clients puis je pourrais attaquer la poste en justice ?